

6^e Mai 1800.

12

P. Quant Invitation à rendre
consent avec les pasteurs

Monsieur

Le Conseil ecclésiastique de Berne, qui ne perd pas un instant de vue les intérêts de la religion et de l'église en général, me charge de vous faire passer ce petit ouvrage. Il désire que les p^roires catholiques unissent leurs efforts aux vôtres, et se propose que travaillant tous de concert nous réussissons mieux à confondre et paralyser le Philo sophisme du jour, qui tend à détruire en même temps la religion, les mœurs et tout ordre social.

Je désire Monsieur que vous écriviez quelques lignes au Doyen p^rélat, comme chef du Conseil ecclésiastique de Berne. Mes souhais s'étendent même plus loin, je voudrais que vous vous mettiez en correspondance avec lui sur les intérêts communs des deux églises. Par là vous correspondriez avec toute l'église protestante de la Suisse, parceque dans ce moment où l'union est si nécessaire, tous les conseils ecclésiastiques de notre pays s'adressent au Doyen de Berne, comme étant l'homme le plus marquant et le plus propre à régler les affaires communes.

Si vous aviez retenu à Wiler, il vous aurait fait une visite, car il désirait depuis longtemps se concerter avec votre Grandeur sur des objets, qui sont d'une égale importance et pour les uns et pour

les autres. Vous entretenez une correspondance avec lui en accusant
la réception du petit ouvrage que je vous envoie, et la réponse que
vous recevrez, vous fournira les Sujets, qui la simplifient dans la suite.
Je ne doute pas, que le conseil ecclésiastique de Berne ne vous fasse
parvenir tout ce qu'il a fait imprimer depuis quelque temps, vous verra
par là quel est l'esprit qui l'anime, la marche qu'il a prise, et les
avantages que nous pourrions espérer en agissant de concert avec lui.

Je suis aussi chargé de faire passer des exemplaires du présent ouvrage
aux différents Comités épiscopaux de la Suisse catholique, et
je serais bien rejoins si cette démarche pouvait préparer cette union
d'efforts, qui est depuis longtemps le vœu le plus ardent de mon âme.
Je ne crains pas Monseigneur, que ce rapprochement si utile
et même si nécessaire dans les circonstances présentes, ou nous nous
trouvons, puisse en rien compromettre la place éminente, que vous
occupez. Il est évident que les deux églises ont des intérêts communs,
et que ces intérêts seront mieux défendus, s'ils se défendent en
commun. Qui sait d'ailleurs si cette réunion partielle ne prépa-
rera pas inévitablement une réunion plus parfaite, que nous désirons
tous de voir ?

Je finis Monseigneur en vous disant que le conseil ecclésiastique
m'a fait dernièrement l'honneur de m'inviter à un repas de corps,
on m'a témoigné tous les égards, et la première santé que l'on

a porté, a été la mienne. Après le dîner on a fait une promenade et
la ville de Berne a été témoin de la bonne harmonie, qui régna entre
les Ministres des deux cultes. ||

Agreez Monseigneur l'hommage de mon respect et de ma soumission

Berne le 5 May 1800

J. Girard C^{te}